



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E92003

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2024

ÉDITÉ LE 30/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/09/1989
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 19/01/2015
113 000

Raison sociale : INDUSTRIELLE EUROPEENNE DE CONSTRUCTION
Sigle : IEC
14 RUE DU GENERAL DE GAULLE
94110 ARCUEIL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 1989B02629

Téléphone : 01 49 85 14 21 Fax :
Portable : 06 10 81 16 37

Siret : 352 026 843 00024
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 2102612

Site Internet :
E-mail : mailbox.iec@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 194116395 R 001

Responsabilité légale :
BRANS YANN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 194116395 R 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Effectif moyen : 6 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	21/05/2020
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	01/04/2021
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	21/05/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.